

2025



# RAPPORT ANNUEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

# SOMMAIRE

**LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN 6 FINALITÉS**  
**LA SITUATION GLOBALE DE L'AGGLO**  
**LE DÉTAIL PAR DIRECTION GÉNÉRALE**  
**LES PISTES POUR 2026**

# LES ODD EN 6 FINALITÉS

- 17 Objectifs de Développement Durables – ODD – sont définis par les Nations-Unies
- La contribution du Grand Périgueux à ces ODD s'organise autour de 6 axes :



# Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités de développement durable

Envoyé en préfecture le 20/01/2026

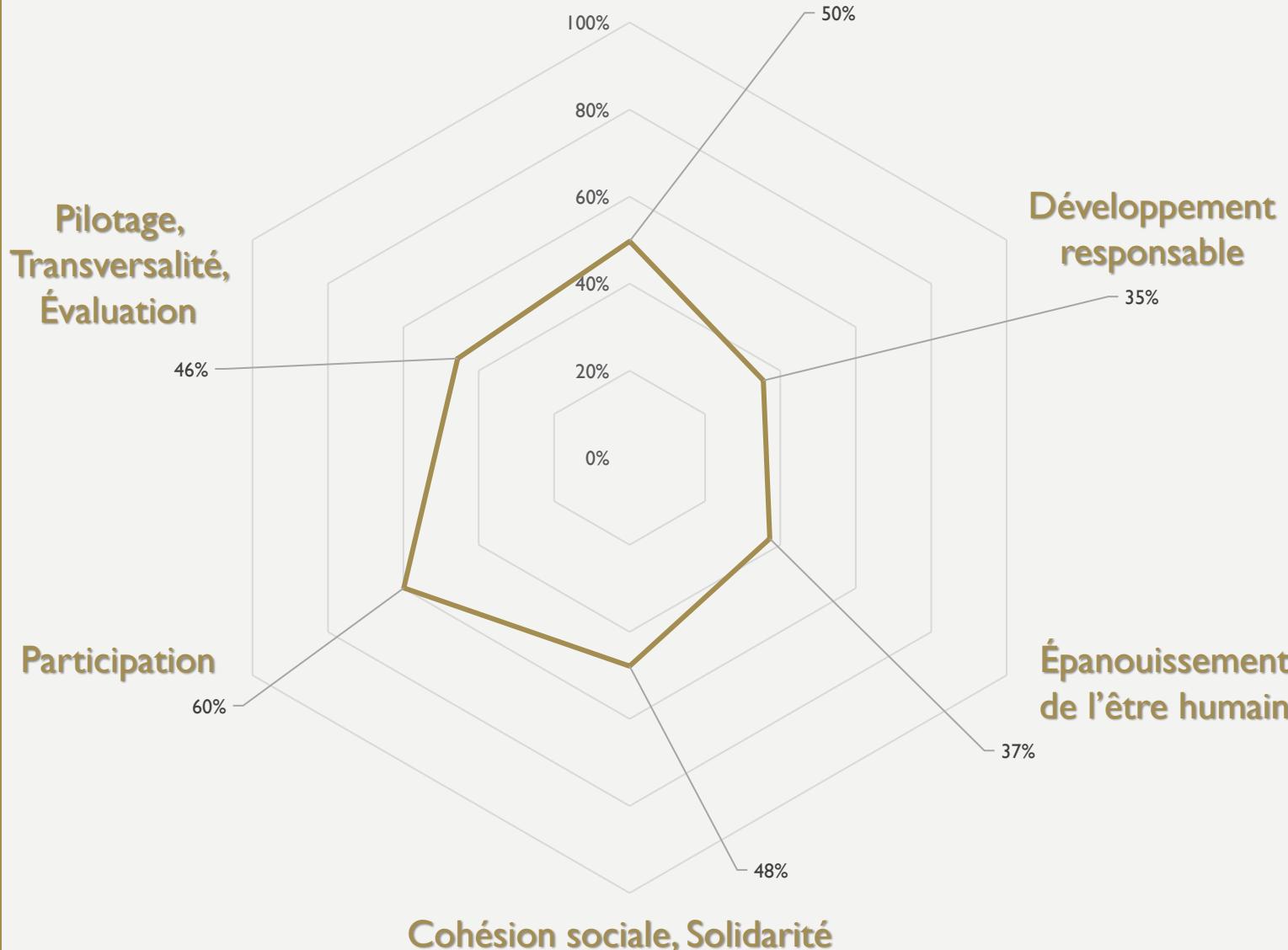
Reçu en préfecture le 20/01/2026

Publié le



ID : 024-200040392-20251218-DD2025\_121-DE

## Climat, Biodiversité, Ressources

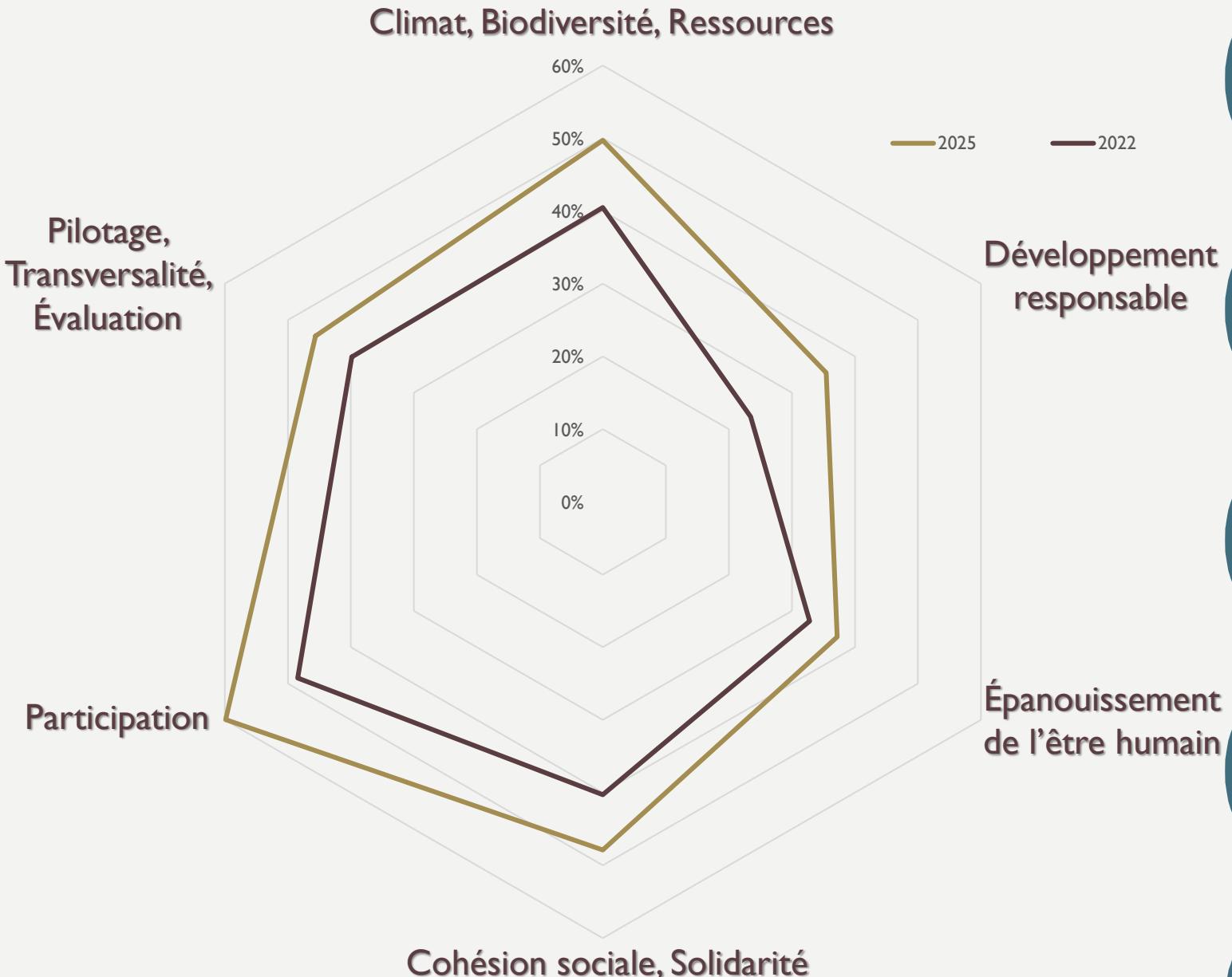


2025

**La participation** reste le point fort de l'agglomération, avec des outils existants et actifs dans la majorité des directions.

Tous les services ont également des actions en faveur de l'environnement ce qui permet aux objectifs de développement durable liés au **climat, aux ressources et à la biodiversité** de ressortir en deuxième point fort, très proche du volet **cohésion sociale – solidarité** qui est également en bonne position, avec une transversalité d'actions en sa faveur au sein des différentes directions.

# Les 6 finalités de développement durable : évolution 2022-2025

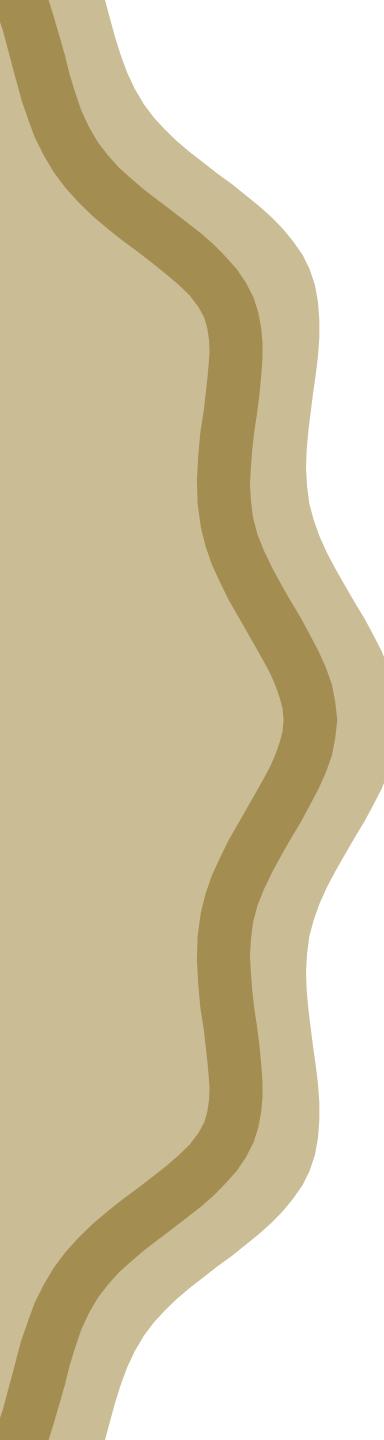


## Depuis 2022

*Le Grand Périgueux a progressé sur l'ensemble des six finalités fixées pour son développement durable.*

*Nous pouvons noter des efforts particuliers sur la finalité du Développement responsable qui était ressortie comme la plus faible en 2022. C'est toujours le cas mais avec une progression de 12 points qui s'appuie notamment sur le développement de l'appui aux entreprises.*

*Le point fort de l'agglomération reste la participation qui évolue malgré tout également de 12 points en 4 ans.*



Envoyé en préfecture le 20/01/2026

Reçu en préfecture le 20/01/2026

Publié le

**S<sup>2</sup>LO**

ID : 024-200040392-20251218-DD2025\_121-DE

# DÉTAIL PAR DIRECTION

# DIRECTION GÉNÉRALE ADMINISTRATION ET DÉMOCRATIE

- ✓ ACCUEIL GÉNÉRAL
- ✓ AFFAIRES JURIDIQUES ET MARCHÉS PUBLICS
- ✓ ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES ET INSTANCES
- ✓ DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
- ✓ SYSTÈME D'INFORMATION

# Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : Direction générale

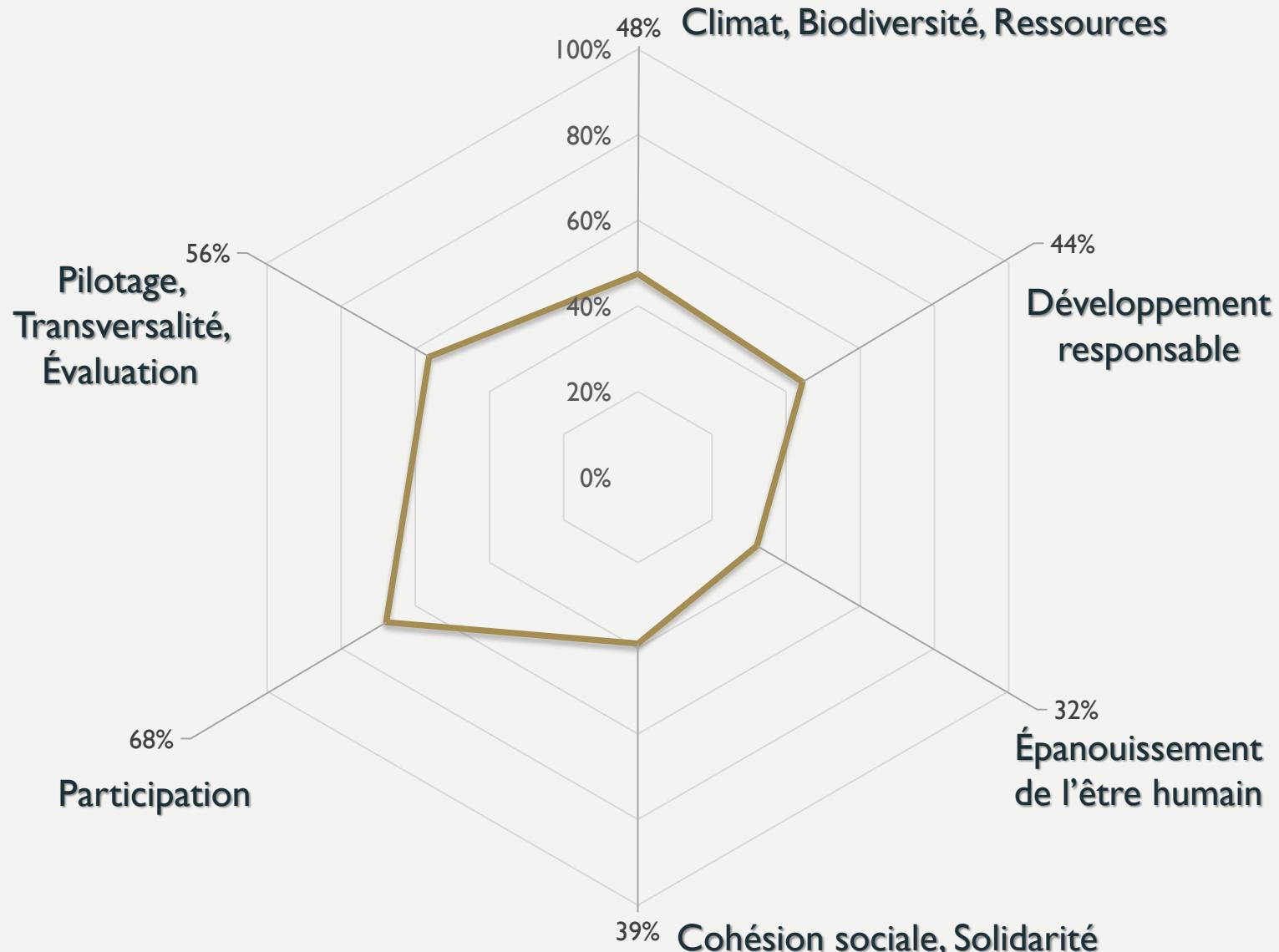
Envoyé en préfecture le 20/01/2026

Reçu en préfecture le 20/01/2026

Publié le

S<sup>2</sup>LO

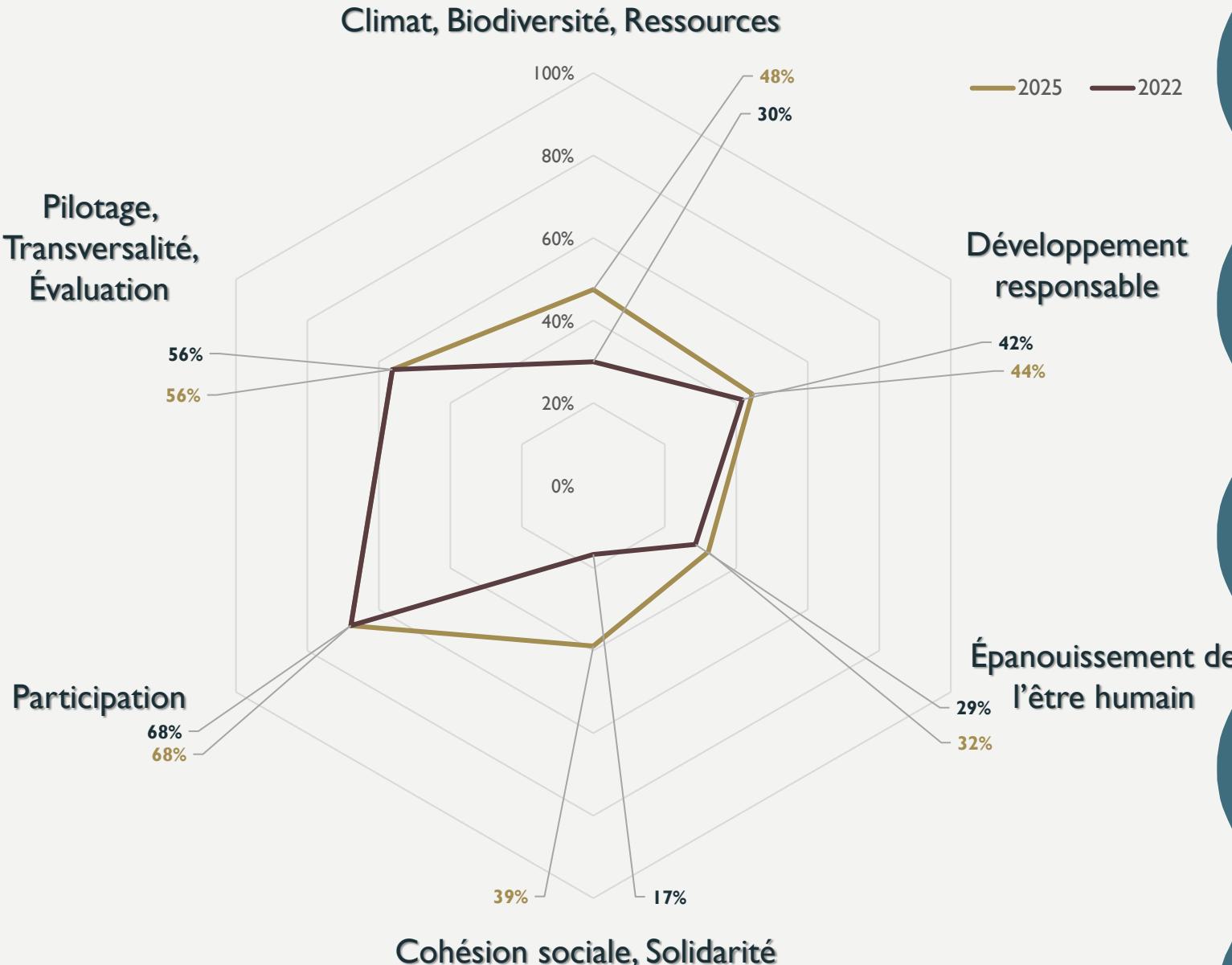
ID : 024-200040392-20251218-DD2025\_121-DE



Le point fort de la Direction générale est la participation. Elle peut s'appuyer sur plusieurs instances participatives formalisées comme le CODEV et le conseil communautaire des jeunes notamment et travaille sur la mutualisation avec les communes.

Elle se démarque également sur le volet Pilotage-Transversalité-Evaluation en lien avec son service support que représentent les Systèmes d'information, la gestion des assemblées délibérantes et la partie Achats et marché publics qui demande de travailler avec tous les services.

# Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : Direction générale / évolution 2022-2025



## Depuis 2022

La direction générale maintient un niveau d'intégration à plus du tiers des critères pour les ODD en lien avec l'épanouissement de l'être humaine et le Développement responsable (44 %).

Elle se positionne également à plus de 55 % pour 2 ODD : Pilotage-transversalité-évaluation et la Participation qui frôle les 70 %.

Aussi, l'intégration du volet Cohésion sociale-solidarité a doublé depuis 2022, notamment en lien avec toutes les actions sur le numérique responsable.

Nous pouvons également noter que le volet purement environnemental a progressé ces dernières années.

# Direction générale

## ACTIONS marquantes de 2025

- Action sur le numérique responsable :
  - collecte de matériels dans le cadre de la semaine de l'environnement de l'agglo – mai 2025
  - Signature d'une convention avec Micro-Récup pour la récupération de matériel informatique
  - Mise en place des mesures de diminution des consommations énergétiques (achat et utilisation du matériel - mise en veille...)
  - Réemploi des équipements d'infrastructures pour équiper un nouveau site (tiers-lieu)
- Réalisation de l'étude sur la Gestion des Relations à l'Usager et mise en place des outils : nouveau site internet, portail usager, Forum-GRU, totem numérique à Aliénor
- Organisation de réunions de secteurs avec les élus locaux



Envoyé en préfecture le 20/01/2026  
Reçu en préfecture le 20/01/2026  
Publié le  
ID : 024-200040392-20251218-DD2025\_121-DE

Convention avec Micro-Récup  
pour la formalisation de la  
collecte de matériels  
électroniques  
- Mai 2025



Création de nouveaux outils de  
Gestion des relations à l'usager  
- Novembre 2025



Action de collecte de  
matériels  
électroniques  
- Mai 2025

# Direction générale

## ACTIONS prévues pour 2026

- Acquisition de nouveaux véhicules propres
- Élaboration d'un nouveau schéma directeur informatique et numérique
- Renforcement de l'acquisition de matériel informatique reconditionné
- Développement de nouveaux téléservices

Poursuite de la mise en œuvre des actions de la feuille de route numérique responsable



## POINT SUR LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

### > 2025 : Mise en œuvre des actions

- Réalisation du rapport annuel de l'empreinte Gaz à Effet de Serre (GES)
- Conventionnement avec un acteurs de la filière de réemploi (Micro Recup)
- Travailler sur l'accessibilité des outils numériques...

### > 2024 : Construction et validation de la feuille de route

- Formalisation de la feuille de route numérique responsable et du plan d'actions attachés
- Un séminaire de sensibilisation (conférence d'expert + fresque du numérique), fin mars
- + un atelier de co-construction des actions avec les acteurs locaux, début octobre
- Et tout au long de l'année : groupe de travail interne réunissant services et élus

### > Un travail débuté en 2023

- Organisation interne, préfiguration de la stratégie, formation des référents, recueil d'éléments de diagnostics...

## POINT SUR LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

### Rappel des 12 engagements de la feuille de route validée fin 2024 :

- ✓ Engagement 01 – Mettre en place une gouvernance numérique responsable
- ✓ Engagement 02 – Évaluer les impacts du numérique,
- ✓ Engagement 03 – Sensibiliser les agents au NR,
- ✓ Engagement 04 – Rendre les outils numériques accessibles,
- ✓ Engagement 05 – Développer les achats numériques responsables,
- ✓ Engagement 06 – Gérer durablement le parc informatique et les équipements,
- ✓ Engagement 07 – Prévoir et anticiper la fin de vie du parc informatique,
- ✓ Engagement 08 – Maîtriser l'empreinte carbone et gaz à effet de serre
- ✓ Engagement 09 – Devenir un territoire engagé
- ✓ Engagement 10 – Réduire la fracture numérique
- ✓ Engagement 11 – Agir pour une sobriété applicative
- ✓ Engagement 12 – Concevoir une gouvernance de la donnée et des usages de l'IA

### Exemple d'actions par engagement :

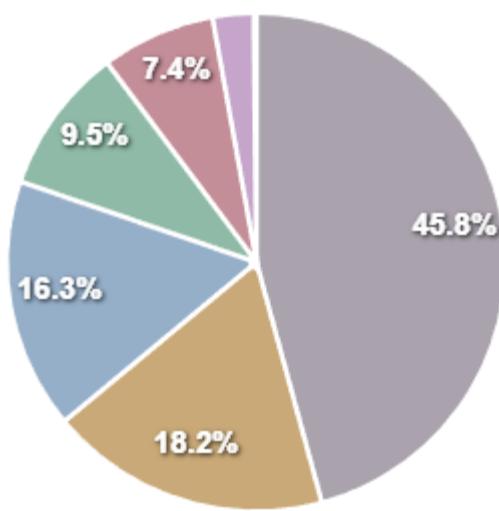
- Engagement 01 – *Nommer et former un animateur NR...*
- Engagement 02 – *Mettre à jour annuellement le diagnostic de maturité NR*
- Engagement 03 – *Participer et communiquer au Digital Cleanup Day*
- Engagement 04 – *Adapter les sites internet aux personnes déficientes : respecter les normes RGAA pour rendre les sites accessibles à tous*
- Engagement 05 – *Intégrer les clauses dans les marchés publics*
- Engagement 06 – *Adapter la configuration du poste de travail au juste nécessaire des usages métier*
- Engagement 07 – *Conventionner avec les acteurs de la filière du type Micro Recup*
- Engagement 08 – *Réaliser un rapport annuel de l'empreinte Gaz à Effet de Serre (GES)*
- Engagement 09 – *Cartographier les parties prenantes du territoire*
- Engagement 10 – *Mettre à jour l'indice de fragilité numérique du territoire et la cartographie des lieux et offres de médiation numérique sur le territoire*
- Engagement 11 – *Créer une procédure de déclassement et désinstaller les applications inutiles*
- Engagement 12 – *Minimiser la collecte et le traitement des données / établir une gouvernance de la donnée*

# Direction générale

## POINT SUR LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

### Impact du Grand Périgueux

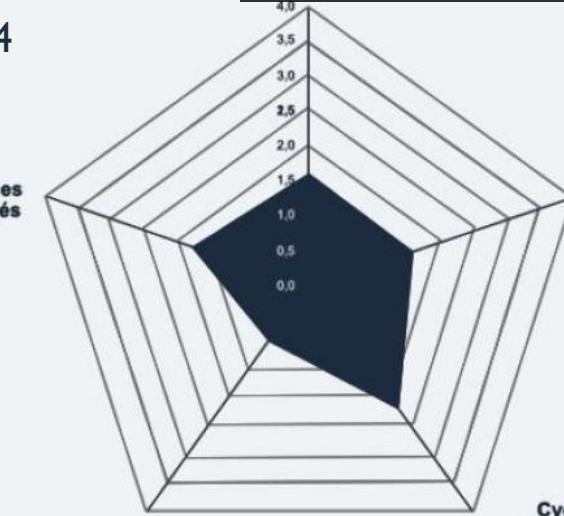
L'empreinte carbone du Grand Périgueux se maintient autour de 220 kg équivalent CO2 par an et par agent (contre en moyenne 265 kg CO2eq / an / agent pour d'autres collectivités). Nous sommes donc sur une bonne dynamique, avec une marge de progression possible en termes d'externalité et de promotion de la démarche.



- Les environnements bureautiques
- Les systèmes d'impression
- Les salles serveurs (gérées en propre)
- Les équipements réseau
- Les équipements visio
- Suite bureautique
- Les hébergements externe

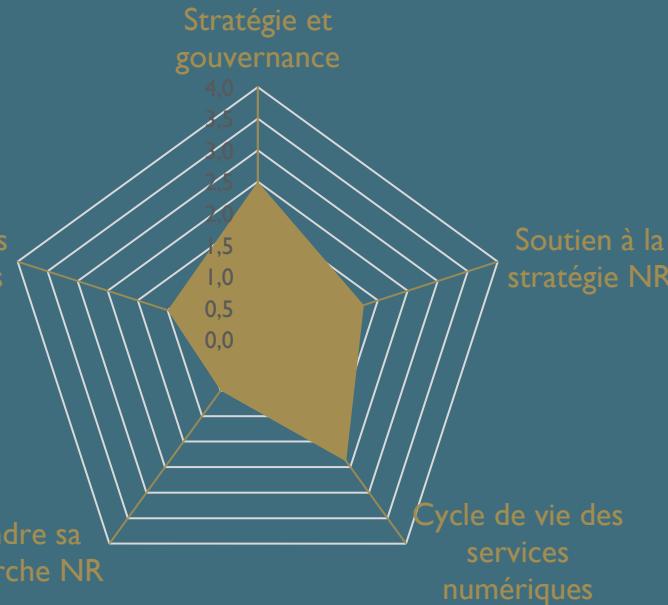
2024

Leviers externes des collectivités



2025

Leviers externes des collectivités



# **DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS**

- ✓ **EAU ET ASSAINISSEMENT**
- ✓ **MOBILITÉS DURABLES**
- ✓ **PÔLE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE**
- ✓ **SERVICES GESTION DURABLE DU PATRIMOINE**
- ✓ **STRATÉGIE PATRIMONIALE**

# Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : DGA-AMÉNAGEMENT et MOBILITÉS

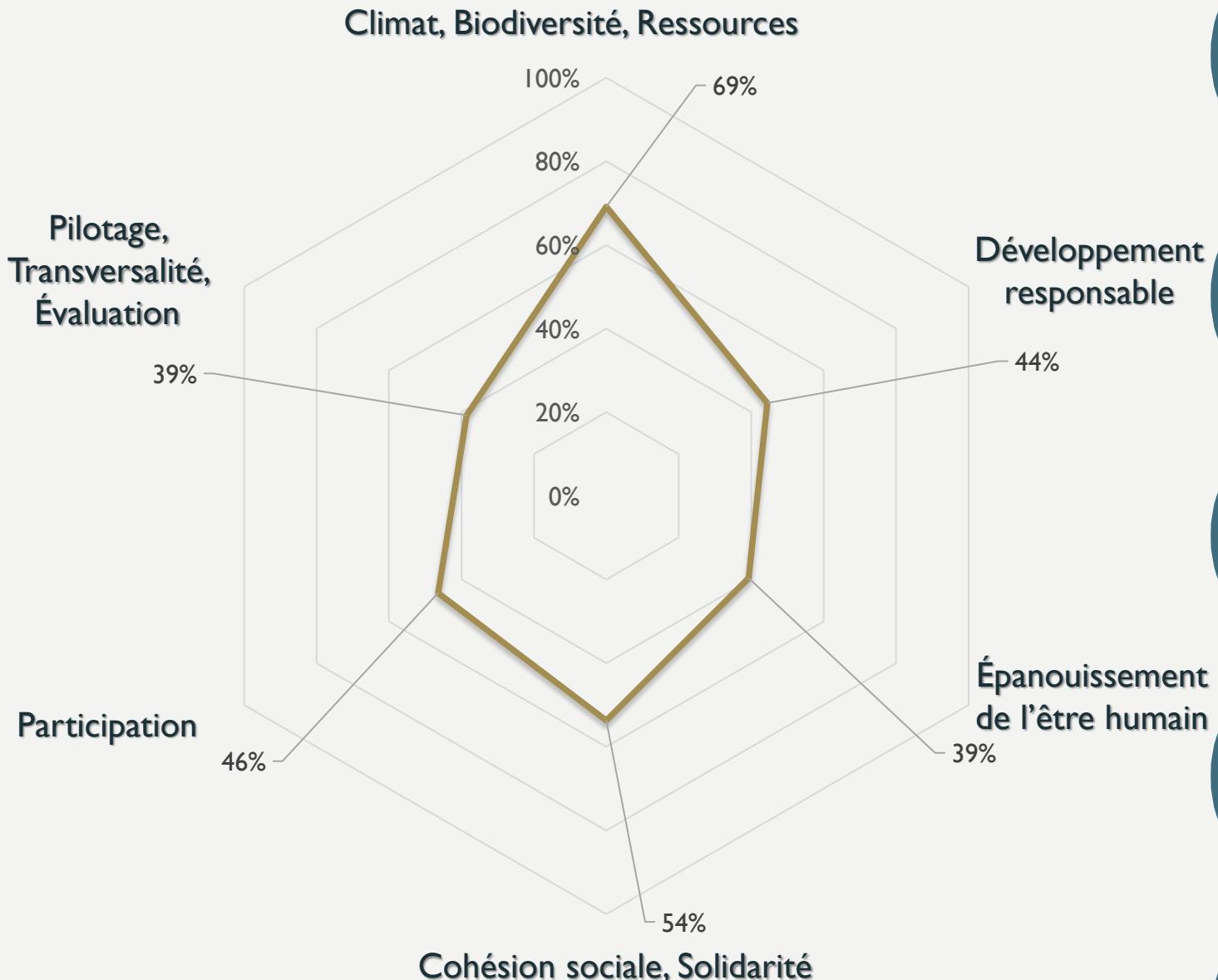
Envoyé en préfecture le 20/01/2026

Reçu en préfecture le 20/01/2026

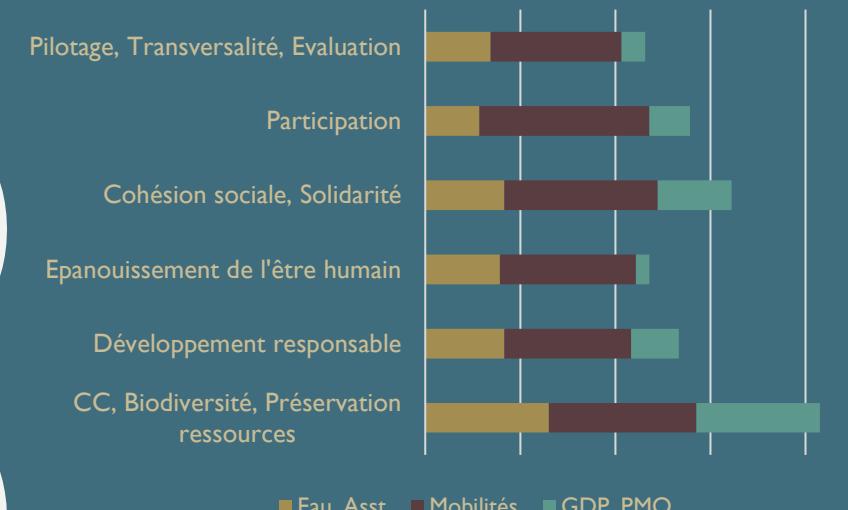
Publié le



ID : 024-200040392-20251218-DD2025\_121-DE



Comme les années précédentes, la DGA – A est très bien positionnée sur les finalités environnementales et sur la Cohésion sociale et Solidarité, en lien notamment avec le travail réalisé sur les volets eau et mobilités qui intègre à la fois les aspects environnementaux, économiques et sociaux.



# Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : DGA-AMÉNAGEMENT et MOBILITÉS / évolution 2022-2025

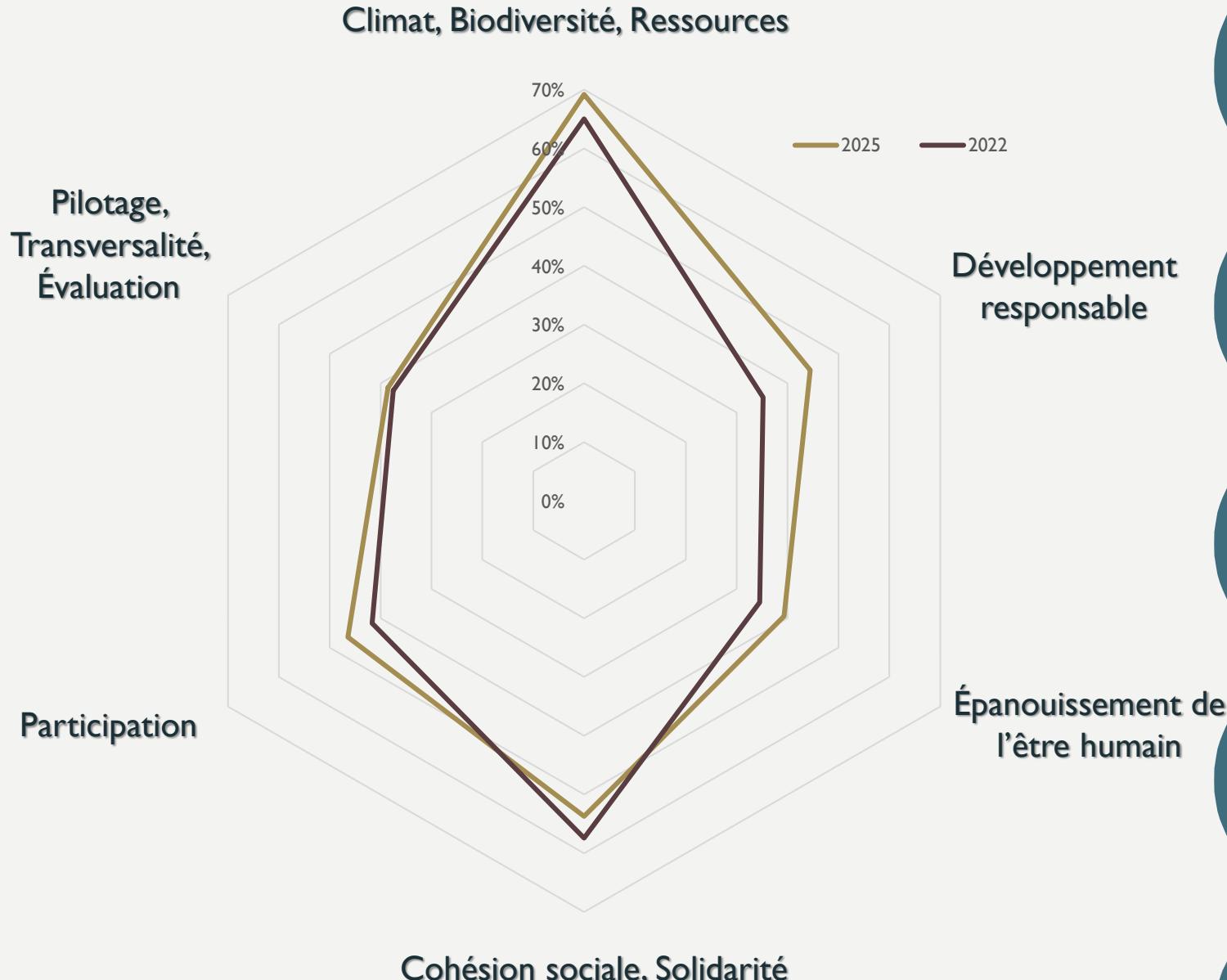
Envoyé en préfecture le 20/01/2026

Reçu en préfecture le 20/01/2026

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 024-200040392-20251218-DD2025\_121-DE



## Actions marquantes de l'année

### Volet eau :

- Renouvellement d'équipement plus performant en énergie (pompage)
- Amélioration des rejets des eaux de lavages des stations d'eau potable - Réhabilitation de la station d'eau potable de Ste Marie de Chignac - Filière boue
- Projet TARGET sur la réutilisation des eaux usées
- Expérimentation : une nouvelle méthode testée pour renouveler les canalisations avec ERCTP



Envoyé en préfecture le 20/01/2026  
Reçu en préfecture le 20/01/2026  
Publié le  
ID : 024-200040392-20251218-DD2025\_121-DE

S<sup>2</sup>LO

Une nouvelle méthode testée de réhabilitation de canalisation par éclatement et tubage : -35 % d'émissions de GES - juillet 2025

### Gestion Durable du Patrimoine, Pole Maîtrise d'Ouvrage :

- Suivi des impacts sur le milieu de la vidange du Lac de Neufont et sélection naturelle des ligneux
- Plantation de 185 arbres et arbustes sur parkings relais, Voie verte, Neufont
- Mise en place d'une citerne de récupération des EP pour station de lavage au CST
- Mise en service de 4 GTC afin d'optimiser les consommations liées aux ambiances thermiques...
- Mise en service de l'unité de production photovoltaïque au CST par la SEM24
- Raccordement de la crèche "Les Petits Princes" au réseau de chaleur urbain (CLX)
- Mise en service du premier projet d'hydrothermie de l'agglomération (Chauffage du SiLOT)



Le centre des services techniques a fait l'objet de travaux menés par la SEM24 Périgord Energies. Rénovation puis utilisation des toitures pour créer une centrale photovoltaïque de 1 100 m<sup>2</sup>. - juin 2025

### Les mobilités :

- Simplification des moyens de paiements, sans contact + installation de distributeurs de tickets
- Utilisation de 6 bus électriques
- 35 communes du Grand Périgueux non desservies par le réseau de bus Péribus disposent depuis avril 2025 de 12 véhicules de 9 places
- Délibération de réalisation du projet de nouveau centre opérationnel des mobilités en juillet 2025 et désignation des 3 architectes du concours architectural fin 2025
- Participation active au programme national "transportez-vous bien" qui aide à la difficulté du métier de conducteur de bus
- Convention avec AOL de Périgueux pour l'insertion des personnes handicapées à prendre le bus en toute autonomie
- Poursuite du travail avec la CAB, la CCVIS pour promouvoir l'intermodalité mais aussi avec les agglos plus lointaines : Brive et Tulle pour le ferroviaire



Campagne de sécurisation des arrêts de bus scolaires sur l'agglomération

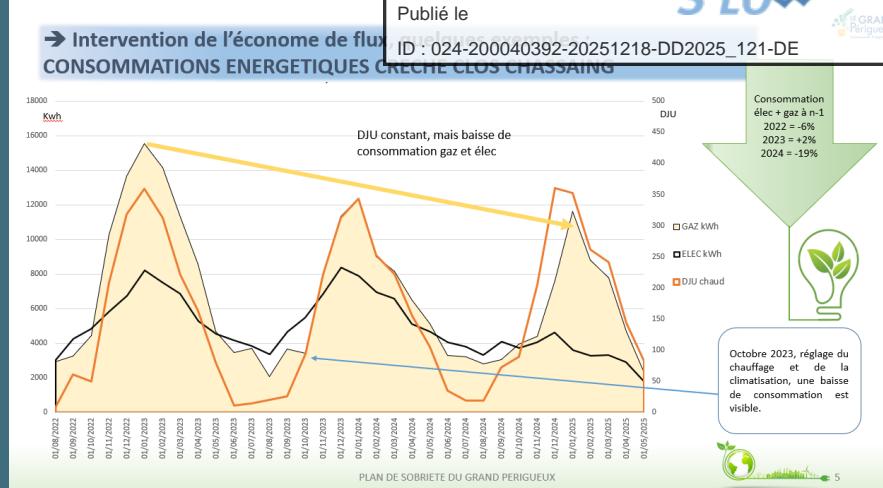
## Premiers résultats du travail de l'économie de flux

### Méthode de travail :

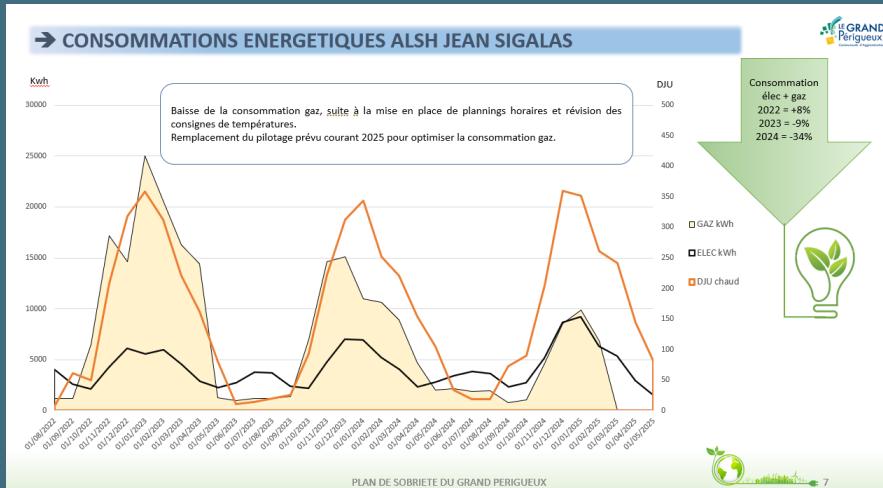
- Création de tableaux Excel afin de suivre les consommations sur les bâtiments
- Recensement des compteurs et des documents (plans, conventions)
- Visite des bâtiments et premières actions de réglages (planning horaire, sensibilisation des usagers, températures adaptées aux bâtiments...)
- Isolation des réseaux, de sous-sols et de combles (financement CEE)
- Suivi post travaux du bâtiment Aliénor et des actions déjà mise en place dans le cadre réglementaire (décret tertiaire, plan de sobriété...)
- Audits énergétiques sur les bâtiments, en partenariat avec le SDE 24
- Mesure de la qualité de suivi et d'entretien des installations sur le parc immobilier
- Renouvellement du marché chauffage et climatisation pour l'entretien du matériel thermique
- Veille technique et réglementaire, formation avec le réseau ACTEE (qui finance 65% du poste)
- Transversalité et conseil, suivi de projets, avec les services écologie, PMO, GDV, eau potable

### Les suites à donner :

- Définir une stratégie de rénovation à partir des audits énergétiques et en fonction des priorités-budgets / Lancer un schéma directeur énergétique et immobilier sur notre parc de bâtiments
- Mettre en place des GTB/GTC (Gestion Technique Centralisé/Bâtiment) dans les bâtiments supérieurs à 300 m<sup>2</sup> (expérimentation en 2025 à Valentine Bussière)
- Mettre en place dans tous les établissements ALSH et crèches des sondes CO<sub>2</sub> et de température
- Recenser précisément le nombre de radiateurs par bâtiments pour équiper de têtes thermostatiques verrouillables
- Prévoir des interrupteurs horaires/températures sur les climatisations installées
- Optimiser les contrats de fournisseurs d'énergie en fonction de la consommation (SDE24)
- Faire un suivi de l'ensemble du matériel technique (concernant l'énergie) avec les attestations de révisions
- Contrôler l'ensemble du parc bâti et mettre en place des notices été/hiver/mi saison (rafraîchissement par ventilation...)
- Suivre les opérations de travaux PMO sur la partie isolation, chauffage, clim, éclairage, confort d'été
- Passer l'éclairage en LED tant que possible
- Supprimer l'eau chaude partout où ce n'est pas nécessaire (lave-mains)



Recherche des consommateurs « gourmands » en énergie et optimisation (résistances électriques dans le plafond (ventilation) mise à l'arrêt, le plancher chauffant sur le bâtiment assurant le chauffage)



2024 Mise en en fonctionnement d'une programmation horaire  
2025 Réglage des radiateurs en fonction des pièces utilisées  
2026 Installation d'un pilotage du chauffage distant (GTC)

# DGA-AMÉNAGEMENT et MOBILITÉS

## Actions pour 2026

Envoyé en préfecture le 20/01/2026  
Reçu en préfecture le 20/01/2026  
Publié le  
ID : 024-200040392-20251218-DD2025\_121-DE



### Volet eau

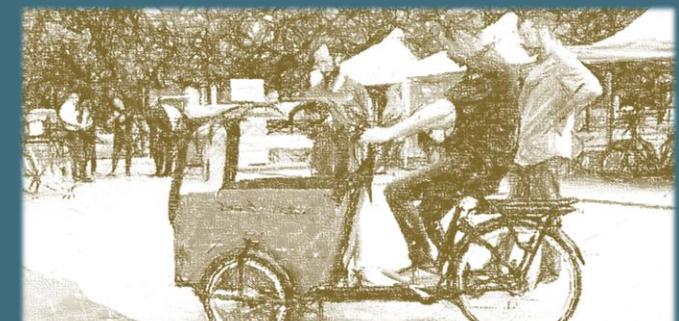
- *Intégration plus poussée en matière de développement durable dans les nouveaux contrats DSP*
- *Objectifs de sobriété dans les contrats d'eau*
- *Mise en place de panneaux photovoltaïques sur les stations d'épuration*
- *Généralisation du fonds de solidarité dans les contrats eau et assainissement*

### Gestion Durable du Patrimoine, Pole Maîtrise d'Ouvrage

- *Raccordement de la Crèche Maison des Petits Princes au réseau de chaleur urbain de Coulounieix Chamiers*
- *Réalisation d'un schéma directeur énergétique et immobilier sur le parc de bâtiments*

### Volet mobilités durables

- *Expérimentation : l'accompagnement à la prise du bus d'une personne ayant des craintes à prendre le bus*
- *2 nouveaux bus électriques en service*
- *Achat de 10 vélos cargo supplémentaires (en forte demande)*
- *Mise en place du jalonnement cyclable sur plus de 300 km de routes*



# DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE - DÉVELOPPEMENT ET COHÉSION TERRITORIALE, ATTRACTIVITÉ

- ✓ COHÉSION TERRITORIALE,
- ✓ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME
- ✓ MISSION CLIMAT TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- ✓ SANTÉ, PLAN TERRITORIAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS
- ✓ URBANISME

## **Positionnement de l'aggo face aux 6 finalités d'ODD : DGA-Développement et Cohésion territoriale, Attractivité**

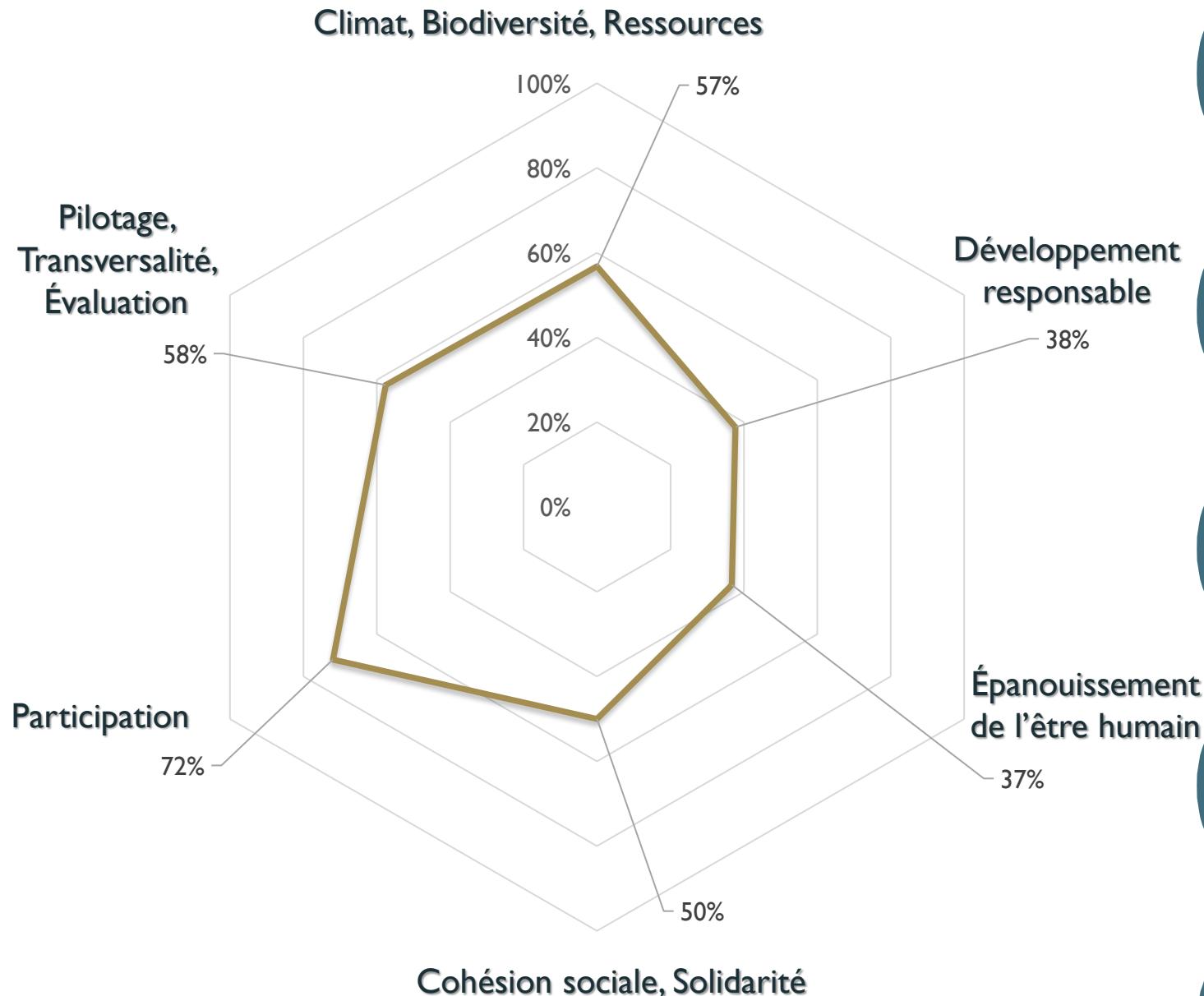
Envoyé en préfecture le 20/01/2026

Reçu en préfecture le 20/01/2026

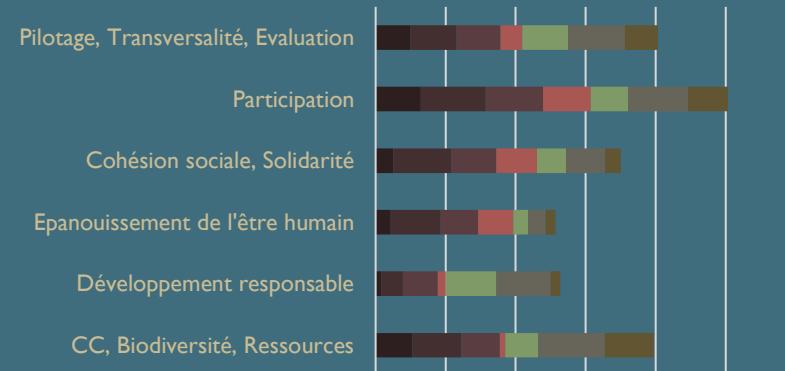
Publié le

ID : 024-200040392-20251218-DD2025 121-DE

2026 S<sup>2</sup>LO



En 2025, les aspects Participation ressortent particulièrement pour la DGA-D par rapport aux années précédentes, fruit d'un travail au niveau de tous les services et directions. Elle contribue également aux autres ODD, entre 50 et 60 %. Les points à renforcer se situent au niveau du développement responsable et de l'épanouissement de l'être humain (moins de 40 %).



# Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : DGA- Développement et Cohésion territoriale, Attractivité / évolution 2022 - 2025

Envoyé en préfecture le 20/01/2026

Reçu en préfecture le 20/01/2026

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 024-200040392-20251218-DD2025\_121-DE

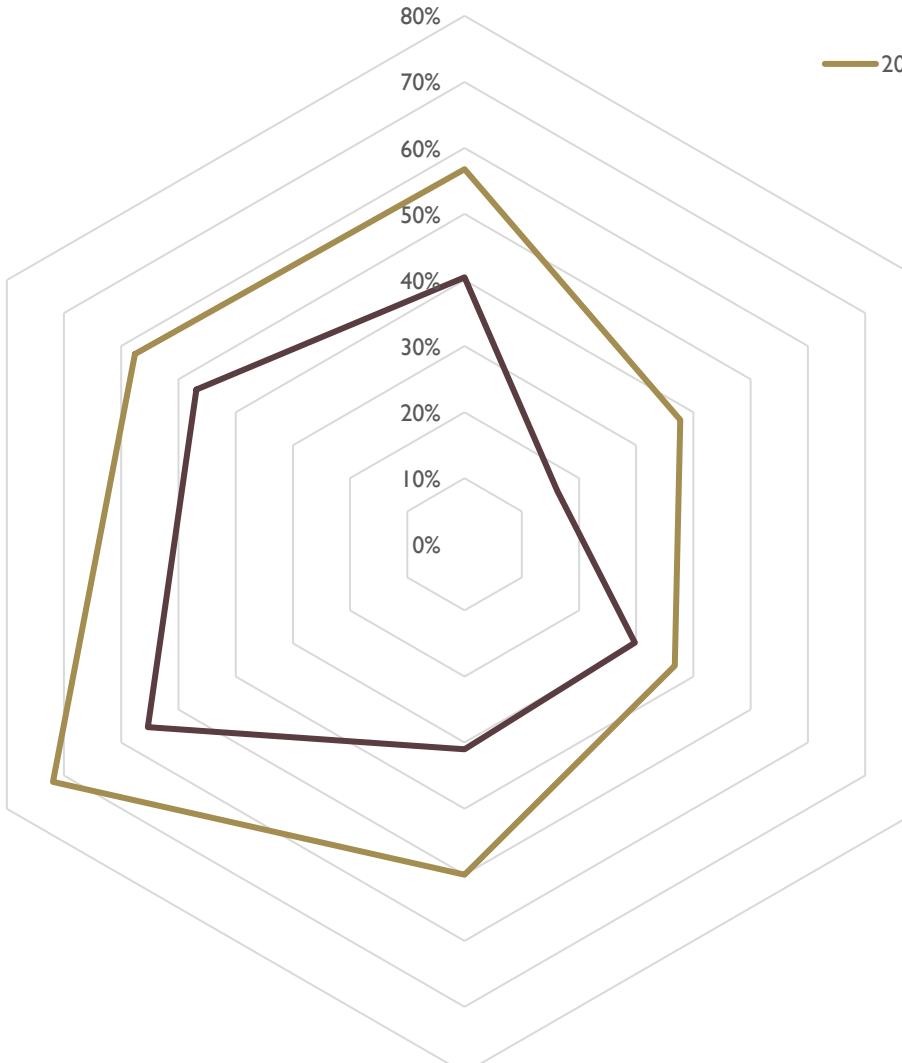
## Climat, Biodiversité, Ressources

Pilotage,  
Transversalité,  
Évaluation

Développement  
responsable

Épanouissement  
de l'être humain

Participation



## Depuis 2022

En quatre ans, la DGA-D a progressé sur tous les objectifs de développement durable et notamment sur la finalité d'un développement responsable (+ 22 %), que ce soit en lien avec les actions sur l'économie circulaire, l'éclairage public des zones d'activités, l'accompagnement des entreprises...

Les actions en faveur de la biodiversité et du climat se sont également démultipliées (atlas de la biodiversité communales, mois du climat, bonus et appel à projets actions écologiques...) ce qui marque une belle progression de cet objectif de développement durable, comme celui de la cohésion sociale et solidarité.

# DGA-Développement et Cohésion territoriale, Attractivité

## Actions marquantes de l'année

### Cohésion territoriale

- AAP annuel de 135 000 € pour les associations qui œuvrent dans les quartiers (+ 35 000 € en 2025)
- Actualisation de l'étude sur les besoins en logement des jeunes
- Nouveau programme Pacte + OPAH RU AMELIA ciblé sur les ménages modestes et très modestes
- Création d'une grille d'auto-évaluation des projets d'aménagement au regard des transitions
- ACV : Travail sur un plan guide du quartier de la gare avec la ville de Périgueux et la Banque des territoires

### Santé

- Evaluation des Impacts en Santé (EIS) du projet Silôt
- Accueil des internes en médecine
- Mise en place du 3<sup>ème</sup> Contrat Locale de Santé 2025-2030

### Développement économique :

- Création d'un observatoire socio-économique avec le SDE 24
- Organisation d'ateliers IA par Digital Valley,
- 5<sup>ème</sup> appel à projets touristiques
- Prix innovation numérique des Défis Cap'inno
- Récompense des 5 meilleurs étudiants de l'Institut de Droit et Économie (IDE)
- Réalisation du guide de formations post-brevet
- 2<sup>ème</sup> COPIL Territoire d'industrie en septembre
- Portes ouvertes de la pépinière début octobre

### Urbanisme :

- Étude de planification et compensation environnementale
- Étude de recensement des friches – phase 2
- Lancement marché pour révision PLU

### Climat Transition écologique:

- Panneau d'info environnementale sur Neufont
- Étude terrain du CRAPAS
- Lancement projet les « sentiers de la biodiversité »
- Résultats étude qualité de l'air d'ATMO-NA
- Inventaires et animations dans le cadre de l'ABC, forte mobilisation des malles pédagogiques par les ALSH et écoles
- Organisation d'un concours photos sur biodiversité
- Soutien à 9 projets communaux - AAP Actions écologiques
- Animations agricoles (espaces-test, visites, rencontres à la ferme, nettoyage de parcelles, BRE au Chambon avec le Lycée agricole...)
- Partenariat avec entreprise pour économie d'énergie pour les chauffages électriques
- Mois du Climat #2
- Ateliers adaptation au changement climatique

### Economie circulaire (ECI) :

- Brocante aux matériaux #2
- Préparation accompagnement entreprises à l'EIT
- Ateliers fresque de l'ECI
- Participation à la création du 1<sup>er</sup> réseau départemental de l'ECI
- Co-organisation d'un évènement avec le CODEV



Envoyé en préfecture le 20/01/2026

Reçu en préfecture le 20/01/2026

Publié le

ID : 024-20040392-20251218-DD2025\_121-DE  
avec la participation de 2 entreprises  
du Grand Périgueux sur 17  
participantes

**S2LO**



L'Agglo signe son 3<sup>ème</sup> Contrat local de santé - juillet 2025



A la découverte de la Pépinière avec de multiples ateliers, 50 participants sur la matinée



Deuxième édition du mois du climat, en lien avec la culture : théâtre, spectacle et ateliers, stand-up, forum et concert...



Le Grand Périgueux et ses partenaires ont invité les agences immobilières, notaires, investisseurs, banques, CAPEB et Fédération Française du Bâtiment ... à découvrir Amélia.  
- Oct 2025

## Les projets 2026

### Urbanisme :

- *Lancement de la révision générale du PLUI*
- *Finalisation de l'étude sur les friches*

### Développement économique :

- *La Brocante aux matériaux, 3<sup>ème</sup> édition*
- *Accompagnement de 10 entreprises sur le volet économie circulaire / EIT*
- *Réalisation d'un bâtiment agricole au Chambon*

### Mission Climat Transition écologique :

- *Révision générale du PCAET*
- *Programme d'ateliers « entreprises et climat »*
- *La semaine de l'environnement, 3<sup>ème</sup> édition*
- *Structuration d'une stratégie biodiversité*
- *Le mois du climat # 3*
- *La mise à jour du bilan Gaz à effet de Serre de l'agglomération*
- *Poursuite du Programme Biodiversité alliée de l'agriculture avec le Pays de Beleyme*

### Santé-Solidarité-Discriminations :

- *Réactivation du réseau de vigilance pour l'égalité de traitement et la non-discrimination"*

### Cohésion territoriale

- *Actualisation du règlement d'intervention en faveur du parc public avec des aides plus fortes et plus larges*
- *Sensibilisation des ménages aux écogestes et au recours aux énergies renouvelables (Habitat)*
- *Réalisation de COPIL annuels avec tous les partenaires du programme ACV*
- *Suivi des communes intégrées au dispositif Villages d'Avenir*

# DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE - RESSOURCES, SERVICES & SOLIDARITÉS

- ✓ **FINANCES ET EVALUATION**
- ✓ **RESSOURCES HUMAINES**
- ✓ **SOLIDARITÉ ET SERVICES**
  - ✓ Accueil des gens du voyage
  - ✓ Enfance
  - ✓ Petite-enfance,
  - ✓ Piscines, Sport et Loisirs
  - ✓ Projet Silôt

# Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : DGA-RESSOURCES, SERVICES & SOLIDARITÉS

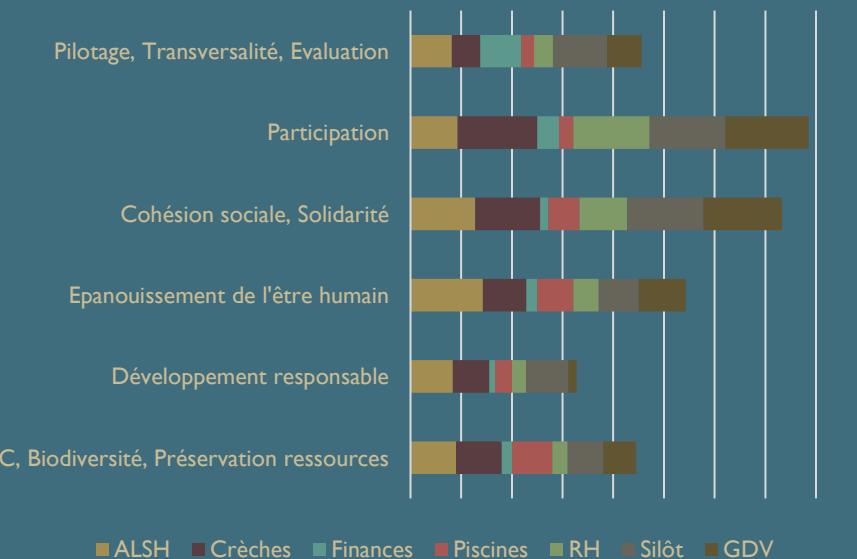
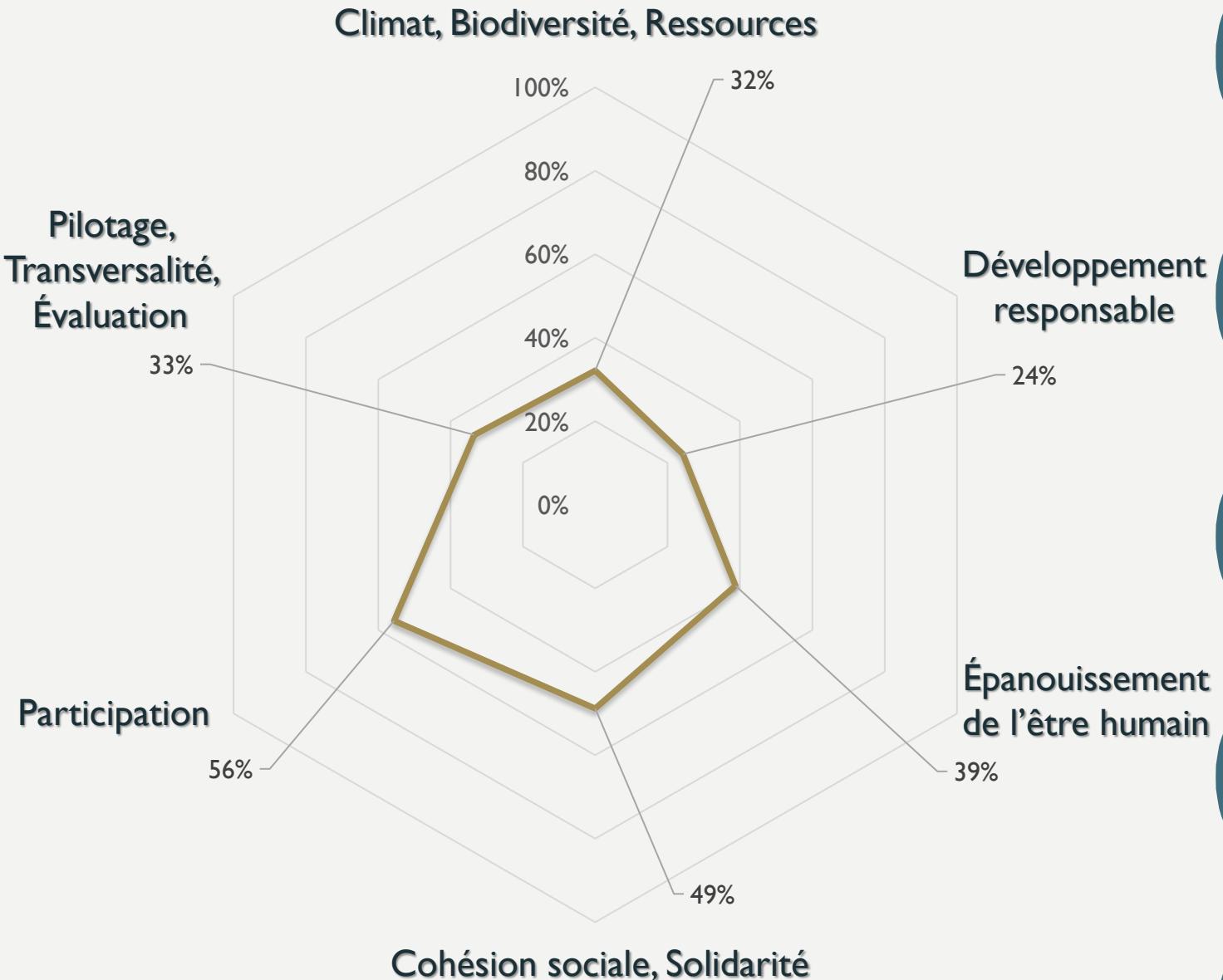
Envoyé en préfecture le 20/01/2026

Reçu en préfecture le 20/01/2026

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 024-200040392-20251218-DD2025\_121-DE



# Positionnement de l'agglo face aux 6 finalités d'ODD : DGA-RESSOURCES, SERVICES & SOLIDARITÉS / évolution 2022-2025

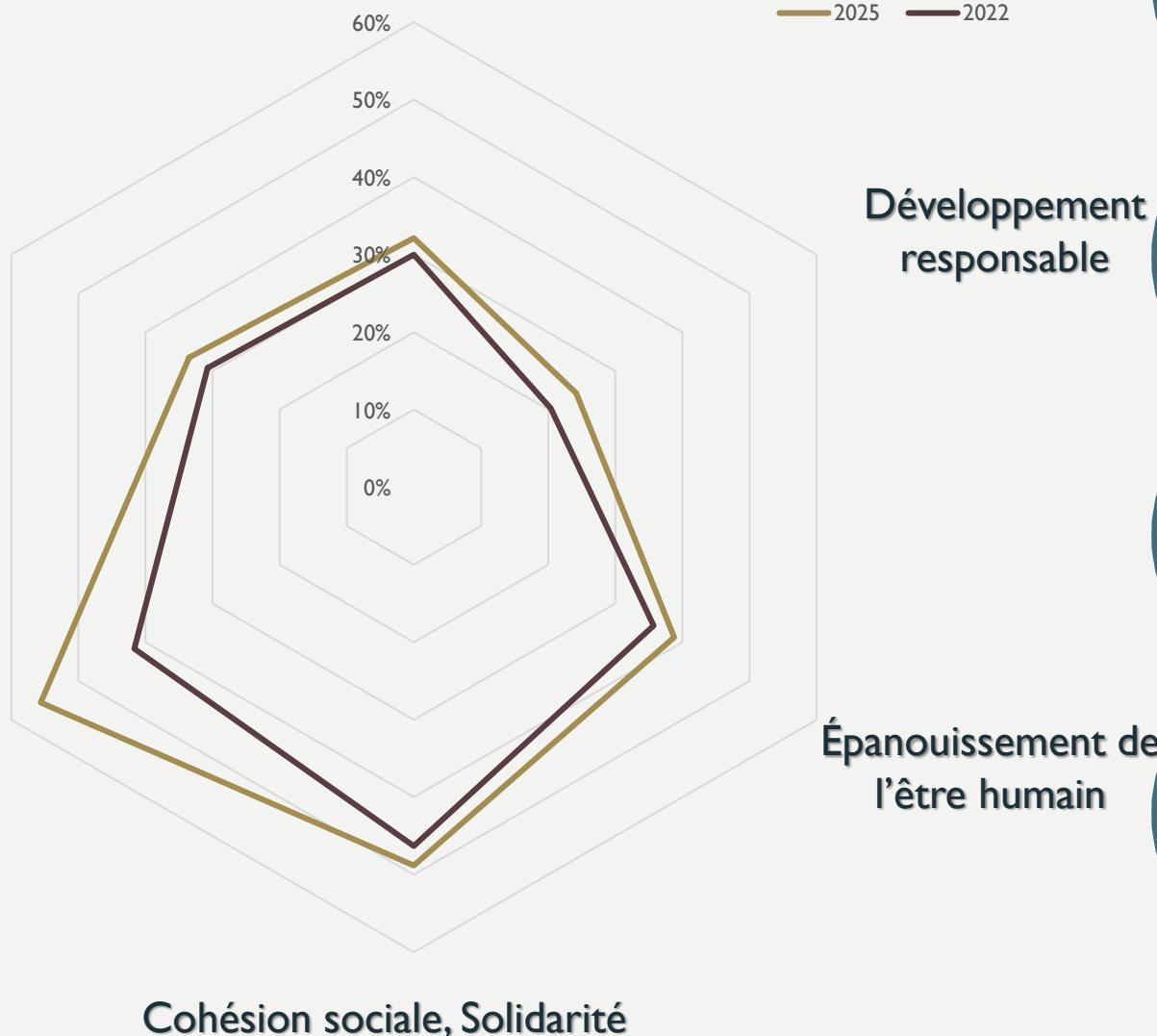
Envoyé en préfecture le 20/01/2026  
Reçu en préfecture le 20/01/2026  
Publié le  
ID : 024-200040392-20251218-DD2025\_121-DE



Pilotage,  
Transversalité,  
Évaluation

Participation

Climat, Biodiversité, Ressources



Depuis 2022

La DGA – Ressources a le même schéma d'année en année mais en progressant sur l'ensemble des ODD.

La progression la plus forte est sur le volet participation (+ 14 points) et s'explique notamment avec la mise en place d'outils formalisés, pérennes ou liés à un projet : le conseil des familles, le comité de suivi de Silôt et en interne, des groupes de travail QVT, égalité professionnelle, réorganisation de service...

## Projets marquants de l'année

### Enfance, Petite enfance :

- Conférence pour les personnels sur les émotions et le cerveau de l'enfant, animée par Josette Serres
- Colloque annuelle de la petite enfance sur le danger des écrans
- Mise en place des réunions de rentrée (fonctionnement, rencontre entre parents....)
- Élargissement de l'actions couches compostables à de nouvelles crèches
- Formation et utilisation par les ALSH des malles pédagogiques de l'ABC
- Initiation des ALSH à l'accompagnement culturel
- mise en pratique d'une formation d'une équipe aux compétences psychosociales pour mieux accueillir les enfants porteurs de troubles en lien avec les autres enfants

### Sport et Loisirs :

- Prolongation voie verte vers Antonne
- Propositions d'activités estivales à Neufont

### ESS :

- Élaboration d'une feuille de route ESS
- Ouverture de Sîlot

### Ressources humaines :

- Présentation et mise en place de la participation obligatoire employeur sur la prévoyance et la mutuelle
- Poursuite des expérimentations pour la lutte contre le moustique tigre notamment en crèche

### Gens du voyage :

- Mise en accessibilité des sanitaires des aires d'accueil
- Aménagement d'un local à vocation sociale sur l'air de la Rampinsolle.
- Sensibilisation aux économies d'énergie



Envoyé en préfecture le 20/01/2026

Reçu en préfecture le 20/01/2026

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 024-200040392-20251218-DD2025\_121-DE

Inauguration de Sîlot le 15 novembre



Josette Serres s'est adressée aux assistants maternels et professionnels des crèches du Grand Périgueux – juin 2025

Et colloque annuel de la petite enfance sur le danger des écrans - Nov 2025



Les sanitaires ont été mis en accessibilité sur les 6 aires d'accueil de Gens du voyage du Grand Périgueux + Un local à vocation sociale aménagé sur l'air de la Rampinsolle.



Couches lavables pour les petites crèches et expérimentation des couches compostables pour les plus grandes avec l'appui de l'association L'Attache Rapide pour évacuer les couches en vélo remorque.

## Des projets pour 2026

### Ressources humaines :

- Formation managers sur l'égalité entre les genres
- Formation des RH sur leur défi face à la transition écologique
- Poursuite de la dématérialisation des procédures

### ESS :

- Animation de ma feuille de route

### Enfance, petite enfance :

- Formation des directeurs et animateurs aux objectifs de développement durable et aux outils pédagogiques de l'atlas de la biodiversité
- Formation des équipes pour l'accueil d'enfant porteur de handicap, création d'un protocole d'accueil
- Mise en place de réunions d'enfants dans les ALSH / concertation avec les familles
- Augmentation de l'offre avec l'ouverture de l'ALSH d'Antonne et travaux de l'ALSH du Change
- Projet de crèche plein air
- Réalisation de jardin potager
- Nouvelle CTG
- Travail sur les repas (origine aliments)

Envoyé en préfecture le 20/01/2026

Reçu en préfecture le 20/01/2026

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 024-200040392-20251218-DD2025\_121-DE

### Gens du voyage :

- Mise en place de bacs jaunes dans toutes les aires d'accueil avec une présentation de la nécessité de tri des déchets
- Audit interne sur les équipements afin de limiter les pertes en eau et procéder aux réparations et à l'amélioration du matériel + Relevé des compteurs par les agents pour un contrôle régulier de la consommation en eau
- Actions d'aller-vers : prévention cancer et vaccination sur les aires par la présence d'un collectif de partenaires et Addiction France (Actions par l'animatrice en santé du centre hospitalier de Périgueux)
- Projet d'amélioration de l'existant : création d'espaces partagés à partir de matériaux de récup (jardinière...)

## Rappel sur l'annexe environnementale « Impact du budget pour la transition écologique»

*L'article 191 de la loi de finances pour 2024 introduit une nouvelle annexe au compte administratif ou au compte financier unique, dite « annexe environnementale des collectivités locales », afin de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique.*

*(décret d'application du 16 juillet 2024)*

→ Cette annexe permet de valoriser les choix d'investissement réalisés par les collectivités qui ont un impact positif sur l'environnement et ainsi faciliter la planification écologique à l'échelle du territoire national.

### Forme de l'annexe environnementale

L'état annexé « Impact du budget pour la transition écologique » se présente sous la forme de tableaux :

- un tableau par axe de la taxonomie européenne
- et un tableau de synthèse croisant le résultat des cotations sur les différents axes.

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE – PRÉSENTATION PAR NATURE						IV
Présentation agrégée par nature						
Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A120 Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A125 Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A135 Réseaux divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A150 Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A165 Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

## DEPUIS 2024

*Sont soumis à l'obligation de produire l'annexe environnementale, tous les budgets principaux et budgets annexes des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux de plus de 3 500 habitants soumis aux instructions budgétaires et comptables M4 et M57.*

## Entrée en vigueur

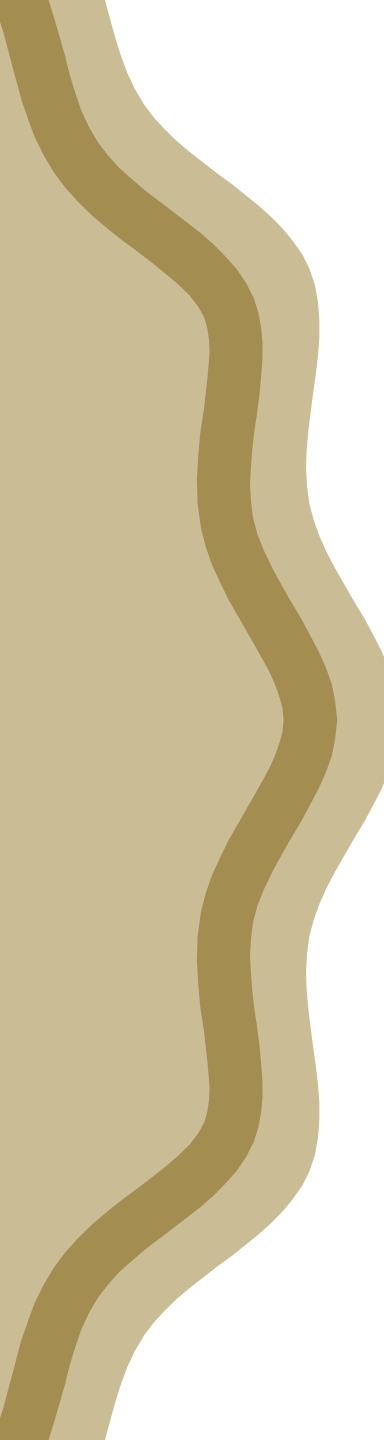
Exercice	Axes de transition écologique
2024	<b>l'axe 1 « atténuation du changement climatique »</b>
2025	<b>l'axe 2 « adaptation au changement climatique »</b>
2026	<b>l'axe 3 « gestion des ressources en eau »</b>
2026	<b>l'axe 4 « transition vers une économie circulaire »</b>
2026	<b>l'axe 5 « prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols »</b>
2025	<b>l'axe 6 « préservation de la biodiversité »</b>

# CONCLUSION

*L'année 2025 est marquée d'évènements internes et pour le territoire qui œuvrent principalement pour l'amélioration de la qualité des services publics.*

*Nouveau contrat local de santé, intervention dans les quartiers politiques de la ville, développement des compétences du personnel de l'enfance, développement de projets action cœur de ville, mise en place d'actions dans le cadre de l'amélioration de la Relation aux Usagers, de l'expérimentation en matière de rénovation des réseaux d'eau, accompagnement des entreprises, développement des services de mobilités, notamment en milieu rural, de nombreuses actions de sensibilisation en lien avec la biodiversité et le climat pour les enfants et le grand public, rénovation sur les aires d'accueil des gens du voyage, aide dans la rénovation de l'habitat...*

*La fin d'année est également marquée par l'ouverture d'un équipement pour la jeunesse du territoire avec Sîlot qui œuvre dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, les loisirs, le sport, la culture et bien d'autres sujets qui renforce la participation du Grand Périgueux à remplir les objectifs de développement durable.*



Envoyé en préfecture le 20/01/2026

Reçu en préfecture le 20/01/2026

Publié le

**S<sup>2</sup>LO**

ID : 024-200040392-20251218-DD2025\_121-DE

# ANNEXE

# MÉTHODE D'ÉLABORATION DU RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE DEPUIS 2022

Depuis l'année 2022, une nouvelle trame de Rapport développement durable a été mise en place. Elle se base sur un système de notation permettant d'établir un positionnement sur les 6 finalités.

Au fil des années, il est possible de constater les évolutions de l'agglomération. À court terme, cet outil permet aux services de mettre en évidence les points forts et les points à travailler plus particulièrement, et aux élus, d'avoir des éléments complémentaires pour orienter leurs décisions.

Le système de notation se base sur 50 questions scindées en 6 chapitres correspondants aux finalités de développement durable définies pour le Grand Périgueux.

Ces questions sont précisées page suivante.

# 50 QUESTIONS PAR SERVICE POUR POSITIONNER L'AGGLO VIS-à-VIS OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CC, Biodiversité, Préservation ressources	Développement responsable	Épanouissement de l'être humain	Cohésion sociale, Solidarité	Participation	Pilotage, Transversalité, Evaluation
Niveau d'information sur le Développement durable :	Est-ce que mon service intègre dans ses objectifs et moyens :	Est-ce que mon service intègre dans ses objectifs et moyens :	Est-ce que mon service participe à :	Est-ce que mon service intègre dans ses objectifs et moyens :	Est-ce que pour les missions gérées par mon service est réalisé :
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les agents du service ont-ils reçu une formation en lien avec le DD ?</li> <li>Est-ce que dans mon service, de la veille est réalisée sur la réglementation ou les nouveautés liées au DD ?</li> </ul> <p>Est-ce que mon service participe aux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de maîtrise des consommations et de la demande en énergie ?</li> <li>de prise en compte des mesures de protection environnementale des milieux et des espèces ?</li> <li>de renforcement de la connaissance des écosystèmes et des espèces qui en dépendent ?</li> <li>de maîtrise de pressions sur la biodiversité et les milieux ?</li> <li>de préservation et de valorisation de la nature et des paysages ?</li> <li>de préservation de la ressource en eau ?</li> <li>de réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) ?</li> <li>de renforcement de l'utilisation des énergies renouvelables ? Si oui de quelle façon ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>le développement d'une consommation et de pratiques citoyennes responsables ?</li> <li>la réduction des déchets produits et leur valorisation ?</li> <li>de privilégier les ressources renouvelables en remplacement de ressources non renouvelables ?</li> <li>l'évolution de l'économie locale vers des pratiques durables ?</li> <li>le développement des filières durables (économie verte, éco-industries, ESS...) ?</li> <li>la mobilisation des entreprises / industries vers la transition écologique et le développement durable (ISO 14 000, 26 000, RSE...) ?</li> <li>le développement de pratiques de gestion intégrée des parcs d'activité (aménagement, consommation eau, électricité, PDE...) ?</li> <li>l'adaptation de l'emploi et de la formation aux évolutions des compétences, par la formation continue (BTP...) ?</li> <li>l'inscription de l'action de la collectivité dans l'innovation, l'expérimentation, la recherche &amp; développement ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la réduction des précarités et de la grande pauvreté ?</li> <li>la maîtrise des phénomènes de précarisation : énergétique (accès à l'énergie, à la mobilité), des retraités, situations de surendettement... ?</li> <li>le renforcement du lien social entre générations ?</li> <li>le renforcement du lien social entre populations de diverses origines socio-culturelles ?</li> <li>la réduction des discriminations et des inégalités ?</li> <li>la prise en compte des solidarités intercommunales, et la bonne articulation et cohérence avec diverses échelles territoriales ?</li> <li>la solidarité internationale, par une coopération avec les acteurs associatifs et/ou décentralisée entre collectivités, sur les cinq finalités du développement durable ou par la compensation des GES produits par l'intervention publique ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'amélioration de la qualité des services à la population ?</li> <li>un meilleur accès et une offre d'équipements ?</li> <li>le maintien ou l'amélioration de la santé publique, dans ses dimensions environnementales ?</li> <li>la prévention sanitaire (conduites addictives, hygiène de vie, choix alimentaires...) et l'accès aux soins ?</li> <li>viser l'équité et l'égalité des droits entre les genres ?</li> <li>l'amélioration de l'accès et des conditions de logement ?</li> <li>l'amélioration de l'accès à l'emploi (accompagnement des personnes fragilisées, insertion...) ?</li> <li>l'amélioration de l'accès à la connaissance et à la culture ?</li> <li>l'amélioration de l'accès à l'information locale, notamment environnementale ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'implication des acteurs locaux (associations, privés...) ?</li> <li>l'implication des partenaires institutionnels... ?</li> <li>l'association d'instances participatives formalisées ?</li> <li>l'association des habitants intéressés, dans des espaces, lieux, temps de rencontres ouverts (forum, ateliers de travail, réunions publiques...) ?</li> <li>l'implication des agents des différents services de la collectivité ?</li> <li>la mobilisation de moyens par la collectivité pour assurer la participation ?</li> <li>la mise en place d'un dispositif pérenne d'évaluation ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un portage politique transversal, adapté à l'intégration des enjeux transversaux de DD ?</li> <li>L'association des autres territoires vers des objectifs partagés et moyens mutualisés ou mis en cohérence (EPCI voisins, syndicats, département, Région...) ?</li> <li>Le DD est-il pris en compte dans la prise de décision : lecture systématique des actions au regard des finalités du DD, analyse en coût d'opportunités et coût global ?</li> <li>Une coordination technique et opérationnelle transversale pour être adaptée à la prise en compte du DD ?</li> <li>Un management transversal ? formalisation de la participation des services concernés ? d'acteurs pluridisciplinaires externes, associant la mission DD... ?</li> <li>L'incitation à l'émergence d'initiatives citoyennes ou associatives ?</li> <li>La mise en mouvement des acteurs autour des enjeux du service ? (incitation au partenariat)</li> <li>Dans une logique d'amélioration continue, des pratiques et modalités innovantes de travail sont-elles mises en œuvre ?</li> </ul>

Rendez-vous annuel, le rapport développement durable répond aux obligations posées par la loi du 12 juillet 2010, issue du Grenelle de l'environnement.

Cette loi demande aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

Elle est complétée par l'article 5 de la loi du 4 août 2021 (2021-1031) précisant que les actions menées doivent contribuer à l'atteinte des objectifs inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies.